

presque cylindriques, légèrement triangulaires, semblables dans les deux sexes. Linné plaçait les *cyclus* parmi les tébrions, et Olivier parmi les carabes. Ils forment un genre bien distinct. Ce sont des insectes de moyenne taille, d'une couleur noire ou légèrement brune, à faces rappelant un peu les tébrions. Ils habitent les parties froides et humides des forêts, particulièrement celles des montagnes, se tiennent cachés pendant le jour sous la mousse, sous les feuilles tombées, sous les pierres. Ils paraissent surtout habiter l'Europe, la Russie asiatique et l'Amérique méridionale, mais ils sont rares partout. Ces insectes font entendre un petit bruit assez aigu, une espèce de sifflement qui semble dû au frottement des bords tranchants de leur abdomen contre deux petites rainures intérieures du repli latéral de leurs élytres.

On connaît plus de vingt espèces de ce genre, et parmi elles douze sont européennes; le type est le *cyclus atreus*, que l'on trouve quelquefois, mais rarement, dans la forêt de Compiègne. Le *cyclus unicolor* est devenu pour M. Newman le type d'un genre particulier. Il appartient à l'Amérique septentrionale. C'est au milieu de juin, d'après M. Heer, que la larve subit sa première transformation. La nymphe reste un mois dans cet état; au bout de ce temps, sort l'insecte parfait.

CYCHRIDES s. m. pl. (si-ki-ridé — rad. *cyclus*). Entom. Tribu d'insectes de l'ordre des coléoptères, famille des carabiques, ayant pour type le genre *Cyclus*.

— Encycl. Cette famille est ainsi caractérisée: palpes extérieures à dernier article très-large, surtout chez les mâles, et de forme convexe; labiaux grands, allongés; maxillaires plus longs que les autres palpes; levre supérieure allongée, partagée en deux lobes étroits par une échancrure très-profonde; mandibules grêles, très-saillantes, courbées seulement vers le bout; antennes armées de dents acérées. La famille des *cychrides* renferme les genres *Cyclus*, *damaster*, *diphérique*, *spherodera*, *scaphinota*, *pambora* et *teffius*.

CYCHRIDITES s. m. pl. (si-ki-rité — rad. *cyclus*). Entom. Sous-tribu de carabiques ayant pour type le genre *Cyclus*.

CYCNINIS s. f. (si-cinn-niss). Antiq. Sorte de danse moitie grave, moitie gaie, usitée chez les Grecs.

CYCLACHÈNE s. f. (si-klak-hé-ne — du gr. *kuklos*, cercle; *achanê*, j'ouvre). Bot. Syn. douteux d'*EPHROSINA*.

CYCLADE s. f. (si-klade — du gr. *kuklos*, cercle). Antiq. Drapier ample et d'un tissu très-fin, qui faisait partie du costume des femmes, et qui était bordée d'une bande de pourpre ou d'une broderie: *On le revêt d'une chemise de soie*, d'une *cyclade tissée d'or*, d'une *chemise tissée de pourpre et de clausures de soie brodée*. (La Béodollère.)

— Moll. Genre d'acéphales, qui habitent les eaux douces des régions tempérées: *La rivière des Gobelins est remplie de CYCLADES*. (Focillon.)

— s. f. pl. Famille de mollusques acéphales ayant pour type le genre *Cyclade*.

— Bot. Syn. de *CRUIDE*.

— Encycl. Moll. Le genre *Cyclade* a pour caractères: coquille mince, ovale ou suborbiculaire, bombée, équivalente, subéquivalente, couverte d'un épiderme verdâtre charnière composée de dents coniques très-petites ou rudimentaires; crochets obtus et peu proéminents; ligament externe court, postérieur; bords simples; impressions musculaires peu apparentes, submarginales; impression paléale simple, parallèle au bord; animal ovale, subglobuleux; labes du manteau à bords simples, réunis en arrière et prolongés en deux siphons négaux, non ciliés, courts, réunis seulement à la base; bouche ovale, petite, transverse; branches doubles, larges, inégales, réunies en arrière; pied linguiforme, très-anguleux, aplati, très-extensible, et dispose de manière à ramper en creusant un sillon. On en trouve un grand nombre d'espèces fossiles dans les terrains tertiaires. Toutes les *Cyclades* vivantes habitent les eaux douces; elles sont généralement petites, diaphanes, et recouvertes d'un épiderme vert ou brun. La *Cyclade des rivières* a 0m,020 de longueur; elle est subglobuleuse, assez solide, subhispide, élégamment striée, présentant le plus souvent deux ou trois zones plus pâles. La *Cyclade calculée* est rhomboïdale, orbiculaire, large de 0m,008, déprimée, très-mince, transparente, d'un blanc sale ou d'un jaune mûre des environs de Paris.

CYCLADÉ, ÉE adj. (si-kladé — de *Cyclade*). Moll. Qui ressemble à une *Cyclade*. On dit aussi *CYCLADIN*.

— s. f. pl. Famille de mollusques ayant pour type le genre *Cyclade*.

CYCLADES, groupe d'îles de l'Archipel du mer-Egée, ainsi nommées de ce qu'elles ont de la forme d'un disque, parce qu'elles forment à peu près cette figure autour de Délos. Selon la Fable, ce sont des nymphes changées en rochers pour avoir refusé de sacrifier à Neptune. Les plus importantes de ces îles sont: au N., Naxos, Mycone, Syros, Thémia (l'ancienne Cythos), Sérifos et Zea (Céos); au centre, Paros, Naxos, Kimoli (Cinodros), Sifanto, Polikandros,

Nio et Sikinos; au S., Milos, Amorgos, Ios, Santora ou Thira, Anaphi, et Stampalia. A ces îles, dit M. Buchon, ressemblent à de nombreux écueils, qui surgissent de l'archipel grec et en rendent la navigation périlleuse, attestant en cet endroit du globe une violente convulsion et un déchirement du continent. Les concrets volcaniques, les marbres et le cristal de roche dont elles abondent annoncent un travail actif de la nature, surtout dans les temps reculés. A ces Cyclades furent soumises aux Athéniens par Miltiade; elles portaient primitivement le nom de *Minoides*, parce que Mimos de Crète y avait envoyé des colonies. Sous l'empire byzantin, elles furent connues sous le nom *Dodecanèse*. Après la quatrième croisade, elles furent érigées en duché en faveur du Vénitien Marc Sanaudo. Elles forment aujourd'hui une nomenclature du royaume de Grèce, et comptent environ 118,130 hab.

CYCLADES (GRANDES). V. HÉRIBIDES (NOUVELLES).

CYCLADINES s. f. pl. (si-klak-di-ne — rad. *Cyclade*). Moll. Famille d'acéphales. Syn. de *CHAMUS FLUVIATILES*.

CYCLAMEN s. m. (si-klamén — du gr. *kuklos*, cercle, par allusion à la forme des tubercules et des fleurs). Bot. Genre de plantes, de la famille des primulacées, tribu des primulées, comprenant une quinzaine d'espèces qui croissent dans l'Europe centrale et méridionale et dans le nord de l'Afrique. Les *Cyclamens d'Europe* se trouvent quelquefois dans les contrées tempérées. (F. Heier.) On dit aussi *CYCLAME*: le *Cyclame des Indes porte des fleurs d'un blanc de lait*. (T. de Bernard.) *Souvent les fleurs des CYCLAMES paraissent avant les feuilles*. (Boiss.)

— Encycl. Ce genre, un des plus intéressants de la famille, renferme des plantes vivaces à tubercule arrondi, déprimé, volumineux, noirâtre, d'où naissent, en dessous et sur les côtés, des racines fibreuses, et en dessous des feuilles radicales, à long pétiole rougeâtre, à limbe cordiforme, hasté, réniforme ou anguleux, souvent coloré en rouge pourpre à la face inférieure. Les hampes, qui naissent également du tubercule et dépassent les pétioles, se terminent chacune par une fleur renversée, présentant un calice à cinq divisions; une corolle à cinq pétales redressés vers le ciel et tordus sur eux-mêmes, et cinq étamines; le fruit est une petite capsule arrondie, polysperme. Ce genre renferme une quinzaine d'espèces, qui croissent surtout au pourtour du bassin méditerranéen. La plus commune est le *Cyclamen d'Europe*, qui habite particulièrement les régions montagneuses de l'Europe centrale, et se trouve dans les endroits pierreux. Les cocons sont très-friands de ses tubercules, ce qui a valu à la plante le nom vulgaire de *pain de pourreau*. Ce tubercule, qui est inodore, mais dont la saveur est très-aigre, est un purgatif violent; on dit même que sa simple application sur l'estomac ou sur le ventre provoque, dans le premier cas des vomissements, dans le second des déjections abondantes. L'ancienne médecine l'a fortéme préconisé comme éménagogue, vermifuge, purgatif; on le vantait contre les tumeurs et les kystes, les engorgements atoniques du ventre, le carreau, l'hydrocèle, les scrofules, les maladies chroniques; enfin on l'employait comme abortif. Mais ce médicament est tellement énergique et dangereux, surtout à l'intérieur, qu'on l'a presque complètement abandonné aujourd'hui. Seule, la médecine vétérinaire en fait encore usage. On en a extrait une huile dans la cyclamine, qu'on a proposé comme succédané de la coque du Levant pour étourdir le poisson. Cette espèce, et la plupart de ses congénères, se recommandent surtout comme végétaux d'ornement. Les *Cyclamens*, dont plusieurs supportent la pleine terre, font un charmant effet par leurs feuilles marbrées de blanc et leurs fleurs blanches, roses ou pourpres, de forme très-élegante.

CYCLAMINE s. f. (si-klamé-ne — rad. *Cyclamen*). Chim. Matière neutre tirée du *Cyclamen d'Europe*, et ayant des propriétés vénéneuses.

CYCLAMOR s. m. (si-klamor — du gr. *kuklos*, cercle). Blas. Meuble d'armoiries très-rare qui représente un grand anneau plat: *Barbaro: D'argent au CYCLAMOR de gueules*. On dit aussi *ORLE ROND*.

CYCLANTHE s. m. (si-klante — du gr. *kuklos*, cercle; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes, type de la famille des cyclanthées, comprenant environ six espèces, qui croissent dans l'Amérique tropicale: *On cultive dans les jardins, en Europe, plusieurs espèces de CYCLANTHES*. (C. Lemire.) *On ne connaît pas le fruit mûr du CYCLANTHE*. (Lallemand.)

CYCLANTHÉ, ÉE adj. (si-klanté — rad. *Cyclanthe*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au *Cyclanthe*. On dit aussi *CYCLANTHACÉ*.

— s. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant pour type le genre *Cyclanthe*, et réunie par plusieurs auteurs, comme simple tribu, à la famille des pandanées.

— Encycl. La famille des *Cyclanthées* comprend des végétaux à tige arborescente, produisant en général des racines aériennes, et portant des feuilles linéaires, lanceolées, souvent épineuses sur les bords et sur la nervure

médiane, embrassantes et disposées en spirale; les fleurs, moniques ou polygames, accompagnées de petites bractées colorées, dépourvues de péricarpe, sont groupées en spirale sur le même axe, et forment alternativement une spirale de fleurs mâles et une autre de fleurs femelles; les premières consistent en deux étamines libres ayant des anthers à quatre loges, s'ouvrant par quatre sillons longitudinaux; les secondes sont des ovaires ordinairement soudés et entourés d'écaillés, à placentas pariétaux. Les fruits sont charnus, monospermes, ordinairement soudés entre eux et environnés par des écaillés persistantes; enfin l'embryon est entouré d'un albumen charnu. Cette famille a des affinités, d'une part, avec les ardoïdes, de l'autre avec les pandanées, auxquelles plusieurs auteurs les rattachent comme simple tribu. Elle renferme les genres *Cyclanthe*, *cardiophyllum*, *wettinia*, peut-être aussi le genre *Phytelphas*, qui, pour quelques botanistes, est le type de la petite famille des *Phytelphasées*. Elles croissent en général dans l'Amérique tropicale, surtout au Pérou. Leurs feuilles sont souvent employées dans l'industrie; telles sont notamment celles des *cardiophyllums*, qui servent à faire les chapeaux dits de Panama.

CYCLANTHÈRE s. f. (si-klant-hère — du gr. *kuklos*, cercle; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes, de la famille des eucurbitacées, tribu des cucurbitacées, renfermant une seule espèce, qui croît en Amérique.

CYCLANTHÈRE, ÉE adj. (si-klant-hère). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à la *Cyclanthere*.

— s. f. pl. Section de la tribu des cucurbitacées, dans la famille des cucurbitacées, formée du seul genre *Cyclanthere*.

CYCLE s. m. (siklé — gr. *kuklos*, cercle, que l'on rapporte généralement au sanscrit *akra*, roue, cercle, disque, *pakri*, roue; persan *carra*, *carrahak*, roue; latin *circulus*, métathèse). Astron. Période après laquelle les mêmes phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre: *CYCLE LUNAIRE*. Les Chinois inventèrent un *CYCLE* qui commence 2,092 ans avant le nôtre. (Volk.) *Cycle solaire*, Cycle de 28 ans au bout desquels les dates des mois et les jours de la semaine se correspondent dans le même ordre. *Cycle solitaire*, *Cycle annulaire*, Période de 1,460 ans, en usage chez les Égyptiens. *Cycle chaldéen*, Période de 600 ans ou de 7,421 mois lunaires. *Petit cycle chaldéen*, Période de 18 ans ou de 223 lunaisons. *Cycle romain* ou de *Numa*, Période de 24 ans, au bout de laquelle on remetait à l'air d'intercalations, l'année civile en concordance avec l'année solaire. *Cycle pascal*, *dionysien* ou *victorien*, Période de 532 ans inventée par Denys le petit ou par Victorius, et après laquelle la fête de Pâques correspond aux mêmes dates se reproduisant dans le même ordre. *Cycle des indictions*, Période de 15 années.

— Hist. *Cycle épique* ou *mythique*, Nom donné à la période des temps fabuleux célébrés par les poètes épiques.

— Littér. Série d'ouvrages appartenant à un certain genre ou publiés à une certaine époque. *Cycle épique*, Série de poèmes grecs sur la guerre de Troie et les temps fabuleux de la Grèce. *Cycle de Charlemagne* ou de *la cycle ronde*, Série de poèmes qui ont célébrés les exploits de Charlemagne.

— Préx. *Cycle*, suite, série: *Aucun grand événement d'histoire ne s'est passé sans donner lieu à un cycle de fables*. (Rohan.) *Réunion, groupe, classe: Il se fait un cycle de plus dans la révolution des peuples orientaux*. (O. Merson.)

— Méd. anc. Période d'exercices et d'alimentation disposée dans un ordre progressif, pour un but déterminé. *Cycle résumptif*, Celui qui avait pour but de réparer les forces du malade affaiblies par la médication. *Cycle récorporatif* ou *métaynergétique*, Celui qui suivait le précédent, et où la dose des aliments était augmentée en quantité et en substance.

— Zooph. Nom donné par Milne Edwards à l'ensemble des cloisons qui divisent la cavité entière ou une série complète de chambres similaires chez les polypiers.

— Crust. Genre de trilobites qui comprend une seule espèce, trouvée dans les calcaires de France et d'Angleterre.

— Homonymie. Sols.

— Encycl. Astron. Tous les peuples qui ont en un calendrier ont eu aussi un ou plusieurs cycles; mais il n'en est resté que deux, qui sont le *cycle lunaire* et le *cycle solaire*. L'Eglise emploie encore quelques cycles, mais qui ne reposent sur aucune considération astronomique.

CYCLES LUNAIRES. 19 *Cycle de Cléopâtre*, L'année des Grecs était composée de 12 mois lunaires, ayant alternativement 29 et 30 jours, ce qui, au total, faisait 354 jours. Une pareille année ne pouvait concorder avec la révolution solaire, qui est de 365 jours un quart environ. Pour ramener de temps en temps la concordance, Cléopâtre de Ténédos imagina un cycle appelé octaétéride, formé de 8 années, ayant tantôt 12 et tantôt 13 mois lunaires. Les années de 13 mois étaient la 5^e, la 7^e et la 8^e. Le mois intercalé avait 30 jours. Ce cycle de 8 années lunaires comprenait donc 2,922 jours. Or 8 révolutions solaires font assez exactement 2,922 jours;

de sorte que les positions relatives du soleil et de la lune devaient se retrouver à peu près les mêmes après chaque cycle de 8 ans. Malheureusement, Cléopâtre avait établi son calcul d'après la croyance que la durée du mois lunaire est de 29 jours et demi, tandis qu'elle est réellement de 29 j. 12 h. 40 m. 1 s., 8. Son cycle était donc trop court d'environ 1 jour et demi, c'est-à-dire que la lune, qui aurait dû se renouveler à l'expiration des 8 années lunaires, ne devenait en réalité nouvelle que 1 jour et demi après. Ce fut pour remédier à ce défaut que, vers l'an 433 av. J.-C., les astronomes athéniens Méton et Euctémon proposèrent le célèbre épinodécatéride, ou cycle de 19 ans.

20 *Cycle de Méton*, Le cycle de Méton, toujours établi d'après la croyance que la durée du mois lunaire était de 29 jours et demi, se composait de 19 années lunaires, dont douze avaient 12 mois, et sept 13 mois, en tout 235 lunaisons, au bout desquelles le soleil et la lune se retrouvaient sensiblement aux mêmes lieux du zodiaque d'où ils étaient partis au commencement. Les 7 années de 13 lunaisons, appelées embolismiques ou intercalaires, étaient les 3^e, 6^e, 8^e, 11^e, 14^e, 17^e et 19^e. On compte, pour première année d'un cycle lunaire, l'année où la nouvelle lune tombe le 1^{er} janvier. Le cycle de Méton fut regardé comme une découverte si belle qu'on en grava le calcul en lettres d'or sur des tables de marbre; de là la qualification de nombre d'or, par laquelle on désigne le rang de l'année du cycle lunaire dans laquelle on se trouve. La première année du cycle lunaire actuel a été l'an 1862, dont le nombre d'or était par conséquent 1. D'après cela, pour chaque année, les nombres d'or sont:

| ANNÉES. | NOMBRES D'OR. |
|---------|---------------|
| 1862 | 1 |
| 1863 | 2 |
| 1864 | 3 |
| 1865 | 4 |
| 1866 | 5 |
| 1867 | 6 |
| 1868 | 7 |
| 1869 | 8 |
| 1870 | 9 |
| 1871 | 10 |
| 1872 | 11 |
| 1873 | 12 |
| 1874 | 13 |
| 1875 | 14 |
| 1876 | 15 |
| 1877 | 16 |
| 1878 | 17 |
| 1879 | 18 |
| 1880 | 19 |

Après quoi, le cycle recommencera par 1, 2, 3, etc. Voici d'ailleurs une règle générale qui fait signaler encore un cycle national de l'année qu'on appelle *cycle pascal*: ajoutez une unité au millésime de l'année proposée (parce que, dans l'an de J.-C., le nombre d'or a été 2), et divisez la somme ainsi obtenue par 19. Le reste, s'il y en a un, marque l'année du cycle lunaire où l'on se trouve, et par conséquent le nombre d'or de cette année. S'il n'y a point de reste, le nombre d'or est 19, correspondant à la dernière année du cycle. Exemple: soit à chercher le nombre d'or de l'année 1871. On a, près la règle, on divise 1871-1 par 19, ce qui donne

1871-1 = 1870, avec un reste 10, qui est le nombre cherché.

Le cycle de 19 ans comprenant toutes les positions que peuvent occuper les nouvelles lunes par rapport aux jours des mois, les nouvelles lunes doivent tomber chaque année aux mêmes jours auxquels elles tombaient 19 ans auparavant, en sorte qu'il suffirait de connaître leurs positions pendant 19 ans pour être en état d'établir un calendrier perpétuel. C'est le motif qui porta le concile de Nicée à adopter l'usage du nombre d'or pour déterminer le jour où doit tomber Pâques. Dans le nouveau calendrier, l'usage du cycle lunaire se borne à faire trouver les dates de la fête de Pâques.

— Littér. On appelle cycle, dans l'histoire littéraire, un groupe de poèmes ou de poètes constituant une sorte de cercle autour d'un fait, d'un héros ou d'une famille.

— I. **CYCLES GRECS**. Chez les Grecs, un cycle se forma autour de la guerre de Troie, et il fut signalé encore un cycle national de la résistance à l'invasion des Perses. Les œuvres qui composent le premier cycle comprennent l'*Iliade*, l'*Odyssée* et les poèmes qui les complètent sans les répéter, ce qui prouve que leurs auteurs connaissaient parfaitement l'ouvrage du maître. On rencontre d'ailleurs peu de talent dans le cycle poétique, surtout connu pour avoir fourni à Horace un modèle d'imitation et de mauvais goût à citer. Il était donc naturel que ce cycle respectât Homère. Nous ne citerons que les moins mauvais des poèmes composant ce cycle:

10 Stasinus de Chypre avait composé, sous le titre de *Chants cypraiques*, un long poème pour l'*Iliade*, dans lequel il embrassait les événements qui avaient précédé la querelle d'Achille et d'Agamemnon, et expliquait les causes de la guerre de Troie. Ce n'étaient point les exploits des héros qui le frappaient, c'était l'extermination à laquelle tous semblaient voués, afin de soulager la terre épuisée par la nourrir. Stasinus cherchait à tout expliquer plutôt qu'à faire de bons vers, et à coordonner son œuvre.

20 Arctinus de Milet avait fait le contraire; dans un poème de neuf mille vers, intitulé: *Ethiopide*, il avait composé un appendice à l'*Iliade*. L'*Ethiopide* commençait à l'arrivée des Amazones devant Troie, aussitôt après les funérailles d'Hector. Les épisodes principaux étaient la mort de Memnon et celle d'Antichille, l'attribution de ses armes à Ulysse, le stratagème du cheval de bois et la prise de Troie. Ce poème manquait d'unité et de transitions. Il n'en reste que quelques vers. Quelques auteurs donnent à l'*Ethiopide* le titre de *Sac de Troie*.

— II. **CYCLE SOLAIRE**. Ce cycle est une période de 28 ans, qui ramène les mêmes jours de la semaine aux mêmes jours du mois, et qui, par conséquent, dans sa durée, présente

toutes les combinaisons possibles des jours de la semaine avec ceux du mois. On sait en effet, que les jours de la semaine ne tombent pas tous les ans aux mêmes dates du mois. Par exemple, si une année non bissextile commence par un lundi, l'année suivante commencera par un mardi, la troisième par un mercredi, etc. Si une année bissextile commence par un lundi, comme elle a 366 jours, l'année suivante commencera par un mercredi. Le raisonnement de ces événements est expliqué au mot CALENDRIER. Cela posé, si toutes les années étaient communes ou de 365 jours, le cycle solaire serait seulement de 7 ans; car, en supposant que le 1^{er} année de ce cycle commençât par un lundi, la 7^e commencerait par un dimanche, et la 8^e, ou la 1^{re} année du cycle suivant, débuterait par un lundi, et ainsi de suite. Mais il arrive une année bissextile de plus que les autres: il faut donc attendre 7 années bissextiles pour produire une semaine; or 7 années bissextiles ne peuvent se présenter qu'en 28 ans: il faut donc une révolution complète de 28 ans pour que les mêmes jours de la semaine se retrouvent aux mêmes jours des mois.

A appelé cette période cycle solaire, non à cause du cours du soleil, avec lequel elle n'a aucun rapport, mais parce que, après chaque révolution complète, elle ramène au même jour les dates du mois les lettres dominicales dont on se sert pour marquer tous les dimanches de l'année, et que le dimanche était appelé par les Romains jour du Soleil (*Dies Solis*). Pour trouver le cycle solaire d'une année proposée, comme 1868, on ajoute 9 au millésime donné, et on divise la somme 1,877 par 28. Le nombre restant, 1, exprime le cycle cherché, et le quotient 67 marque le nombre des périodes solaires écoulées depuis le commencement de la première, que l'on fait remonter à l'an 9 av. J.-C. Si le reste est nul, c'est que l'on est dans la dernière année du cycle.

C'est parce que l'an 9 av. J.-C. à 10 pour cycle solaire que, dans le calcul du cycle, on ajoute 9 au millésime de l'année proposée. D'après ce calcul, on peut dresser le tableau suivant:

| ANNÉES. | CYCLES SOLAIRES. |
|---------|------------------|
| 1868 | 1 |
| 1869 | 2 |
| 1870 | 3 |
| 1871 | 4 |
| 1872 | 5 |
| 1873 | 6 |
| 1874 | 7 |
| 1875 | 8 |
| 1876 | 9 |
| 1877 | 10 |
| 1878 | 11 |
| 1879 | 12 |
| 1880 | 13 |
| 1881 | 14 |
| 1882 | 15 |
| 1883 | 16 |
| 1884 | 17 |
| 1885 | 18 |
| 1886 | 19 |
| 1887 | 1 |
| 1888 | 2 |
| 1889 | 3 |
| 1890 | 4 |
| 1891 | 5 |
| 1892 | 6 |
| 1893 | 7 |
| 1894 | 8 |
| 1895 | 9 |
| 1896 | 10 |
| 1897 | 11 |
| 1898 | 12 |
| 1899 | 13 |
| 1900 | 14 |
| 1901 | 15 |
| 1902 | 16 |
| 1903 | 17 |
| 1904 | 18 |
| 1905 | 19 |
| 1906 | 1 |
| 1907 | 2 |
| 1908 | 3 |
| 1909 | 4 |
| 1910 | 5 |
| 1911 | 6 |
| 1912 | 7 |
| 1913 | 8 |
| 1914 | 9 |
| 1915 | 10 |
| 1916 | 11 |
| 1917 | 12 |
| 1918 | 13 |
| 1919 | 14 |
| 1920 | 15 |
| 1921 | 16 |
| 1922 | 17 |
| 1923 | 18 |
| 1924 | 19 |
| 1925 | 1 |
| 1926 | 2 |
| 1927 | 3 |
| 1928 | 4 |
| 1929 | 5 |
| 1930 | 6 |
| 1931 | 7 |
| 1932 | 8 |
| 1933 | 9 |
| 1934 | 10 |
| 1935 | 11 |
| 1936 | 12 |
| 1937 | 13 |
| 1938 | 14 |
| 1939 | 15 |
| 1940 | 16 |
| 1941 | 17 |
| 1942 | 18 |
| 1943 | 19 |
| 1944 | 1 |
| 1945 | 2 |
| 1946 | 3 |
| 1947 | 4 |
| 1948 | 5 |
| 1949 | 6 |
| 1950 | 7 |
| 1951 | 8 |
| 1952 | 9 |
| 1953 | 10 |
| 1954 | 11 |
| 1955 | 12 |
| 1956 | 13 |
| 1957 | 14 |
| 1958 | 15 |
| 1959 | 16 |
| 1960 | 17 |
| 1961 | 18 |
| 1962 | 19 |
| 1963 | 1 |
| 1964 | 2 |
| 1965 | 3 |
| 1966 | 4 |
| 1967 | 5 |
| 1968 | 6 |
| 1969 | 7 |
| 1970 | 8 |
| 1971 | 9 |
| 1972 | 10 |
| 1973 | 11 |
| 1974 | 12 |
| 1975 | 13 |
| 1976 | 14 |
| 1977 | 15 |
| 1978 | 16 |
| 1979 | 17 |
| 1980 | 18 |
| 1981 | 19 |
| 1982 | 1 |
| 1983 | 2 |
| 1984 | 3 |
| 1985 | 4 |
| 1986 | 5 |
| 1987 | 6 |
| 1988 | 7 |
| 1989 | 8 |
| 1990 | 9 |
| 1991 | 10 |
| 1992 | 11 |
| 1993 | 12 |
| 1994 | 13 |
| 1995 | 14 |
| 1996 | 15 |
| 1997 | 16 |
| 1998 | 17 |
| 1999 | 18 |
| 2000 | 19 |

mande M. de Verneuil, avec l'idée que con-

servent encore certains paléontologistes que

les orthocentriques ont été des coquilles in-

ternes. Parmi ces coquilles, les unes sont à

surface lisse et ne présentent que quelques

silons transverses, indicateurs des cloisons;

d'autres ont des côtes transverses ou annu-

laires; quelques-unes enfin sont sillonnées

longitudinalement.

CYCLOGASTRE s. m. (si-klo-ga-stre — du gr.

kuklos, cercle; cheilos, levre). Entom. Genre

d'insectes, fondé pour une espèce de cigale de

la Nouvelle-Hollande.

CYCLOCOTYLE s. m. (si-klo-ko-ti-le — du gr.

kuklos, cercle; kotulé, cavité). Helminth.

Genre de vers, comprenant une seule espèce,

qui vit dans un poisson de la Méditerranée.

CYCLODACTYLES s. m. pl. (si-klo-dak-ti-le —

du gr. kuklos, cercle; daktylos, doigt). Pol-

yp, Groupe d'actinies.

CYCLODE s. m. (si-klo-de — du gr. kuklos,

cercle; odous, dent). Esp. Genre de sauriens,

comportant trois espèces de la Nouvelle-

Hollande.

CYCLODÈME s. m. (si-klo-dè-me — du gr.

kuklos, cercle; demas, corps). Entom. Genre

de coléoptères pentamères, comprenant une

seule espèce qui habite le Tucuman.

CYCLODERME s. m. (si-klo-dè-re — du gr.

kuklos, cercle; derj, cou). Entom. Genre de

coléoptères tétramères, de la famille des cy-

cliques, comprenant deux espèces qui habitent

la Colombie.

CYCLODERME s. m. (si-klo-dè-re — du gr.

kuklos, cercle; derma, peau). Bot. Genre de

champignons globuleux, comprenant plusieurs

espèces qui croissent dans l'Inde.

CYCLODIATOMIE s. m. (si-klo-di-a-to-mi —

du gr. kuklos, cercle; dia, à travers; tomé,

section). Art milit. Calcul des directions et

des inclinaisons en balistique.

CYCLODONTINE s. f. (si-klo-don-ti-ne —

du gr. kuklos, cercle; odontos, dent). Moll.

Genre des gastéropodes pulmonés.

— Encycl. Ce genre, ainsi nommé par Beck,

répond au genre odontostome. Il a pour ca-

ractères: coquille fusiforme, perforée, à spire

allongée, turriculée, le dernier tour retréci à la

base et présentant souvent des fossettes irré-

gulières; bouche ovale, allongée, irrégulière-

ment contractée, et garnie intérieurement d'un

plus ou moins grand nombre de dents; péris-

ostome large, assez épais, réfléchi; bords peu

distants, réunis par un callosus mince et garni

d'une dent lamelleuse.

CYCLOGASTRE s. m. (si-klo-ga-stre — du gr.

kuklos, cercle; gastér, ventre). Entom. Genre

de diptères, de la famille des naticacanthés, re-

marquables par la forme arrondie de leur ab-

domen.

CYCLOGÈNE s. m. (si-klo-gè-ne — du gr.

kuklos, cercle; gènos, objet brillant). Infus.

Genre d'infusoires fuculacées.

CYCLOGNATHE s. m. (si-klo-gna-tè, gn mill.

— du gr. kuklos, cercle; gnathos, mâchoire). Mam.

Genre de pachydermes fossiles des

terrains tertiaires d'auvergne.

CYCLOGRAPHIE s. m. (si-klo-gra-fe — du gr.

kuklos, cercle; graphè, j'écris). Littér. Poète

cyclique.

CYCLOGRAPHIE s. m. (si-klo-gra-sep). Crust.

Genre de décapodes brachyures, dont l'espèce

type habite l'océan Indien.

CYCLOGYNE s. f. (si-klo-ji-ne — du gr.

kuklos, cercle; gyne, femme, organe femelle). Bot.

Genre de plantes, de la famille des légu-

mineuses, tribu des lotées, comprenant deux

espèces, qui croissent dans le sud-ouest de

l'Australie.

CYCLOIDAL, ALE adj. (si-klo-i-dal, a-le —

rad. cyclode). Géom. Qui a rapport à la

cycloïde: Courbe CYCLOIDALE.

CYCLOÏDE s. f. (si-klo-i-dè — du gr. kuklos,

cercle; eidos, aspect). Géom. Courbe engendrée

par un point situé sur une circonférence

qui roule sur une droite: Le traité de Pascal

sur la cycloïde est un prodige de sagacité et

de pénétration. (D'Alembert.)

— Mécan. Horloge à cycloïde. Horloge dans

laquelle le pendule est assujéti à décrire non

un arc de cercle, mais un arc de cycloïde.

— Encycl. Géom. Soient Oz la droite fixe,

ainsi TN = TM, c'est-à-dire que le rayon

de courbure est double de la distance du

point décrivant au point de contact de la cir-

conférence mobile avec la base de la cycloïde.

Les coordonnées du centre de courbure N

sont, en conséquence,

x = R - R sin ω , y = R(1 - cos ω);

on en déduit

cos $\omega = \frac{R-y}{R}$, ou $\omega = \arccos \frac{R-y}{R}$;

d'où, en substituant,

x = R arc cos $\frac{R-y}{R} - \sqrt{2Ry-y^2}$;

telle est l'équation de la cycloïde.

On peut faire rentrer la théorie de cette

courbe dans la théorie plus générale des

courbes épicycloïdales engendrées par le mou-

vement d'un point lié à une courbe qui roule

sans glisser sur une autre courbe fixe (v. Epi-

cycloïdes).

D'après cette théorie, la normale à la cy-

cloïde en un quelconque de ses points est

constamment dirigée vers le point de contact

de la circonférence mobile avec la droite fixe.

La normale en M est donc MT.

Le rayon de courbure $\rho = MN$ est donné

par la formule générale

$\left(\frac{1}{\rho} + \frac{1}{\rho'}\right) \cos i = \frac{1}{R} + \frac{1}{R'}$;

où R et R' désignent les rayons de courbure

de la courbe mobile et de la courbe fixe, ρ'

la distance TM du point décrivant au point

de contact des deux courbes, et i l'angle de TM

avec la normale commune TC.

La formule devient ici

$\frac{1}{TM} + \frac{1}{TN} \cos i = \frac{1}{R} \sin^2 i$;

mais comme

$TM = 2R \sin \frac{i}{2}$,

il en résulte

$\frac{1}{TN} = \frac{1}{2R \sin^2 \frac{i}{2}} = \frac{1}{TM}$.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 7.

Fig. 8.

Fig. 9.

Fig. 10.

Fig. 11.

Fig. 12.

Fig. 13.

Fig. 14.

Fig. 15.

Fig. 16.

Fig. 17.

Fig. 18.

Fig. 19.

Fig. 20.

Fig. 21.

Fig. 22.

Fig. 23.

Fig. 24.

Fig. 25.

Fig. 26.

Fig. 27.

Fig. 28.

Fig. 29.

Fig. 30.

Fig. 31.

Fig. 32.

Fig. 33.

Fig. 34.

Fig. 35.

Fig. 36.

Fig. 37.

Fig. 38.

Fig. 39.

Fig. 40.

Fig. 41.

Fig. 42.

Fig. 43.

Fig. 44.

Fig. 45.

Fig. 46.

Fig. 47.

Fig. 48.

Fig. 49.

Fig. 50.

Fig. 51.

Fig. 52.

Fig. 53.

Fig. 54.

Fig. 55.

Fig. 56.

Fig. 57.

Fig. 58.

Fig. 59.

Fig. 60.

Fig. 61.

Fig. 62.

Fig. 63.

Fig. 64.

Fig. 65.

Fig. 66.

Fig. 67.

Fig. 68.

Fig. 69.

Fig. 70.

Fig. 71.

Fig. 72.

Fig. 73.

Fig. 74.

Fig. 75.

Fig. 76.

Fig. 77.

Fig. 78.

Fig. 79.

Fig. 80.

Fig. 81.

Fig. 82.

Fig. 83.

Fig. 84.

Fig. 85.

Fig. 86.

Fig. 87.

Fig. 88.

Fig. 89.

Fig. 90.

Fig. 91.

Fig. 92.

Fig. 93.

Fig. 94.

Fig. 95.

Fig. 96.

Fig. 97.

Fig. 98.

Fig. 99.

Fig. 100.

Fig. 101.

Fig. 102.

Fig. 103.

Fig. 104.

Fig. 105.

Fig. 106.

Fig. 107.

Fig. 108.

Fig. 109.

Fig. 110.

Fig. 111.

Fig. 112.

Fig. 113.

Fig. 114.

Fig. 115.

Fig. 116.

Fig. 117.

Fig. 118.

Fig. 119.

Fig. 120.

Fig. 121.

Fig. 122.

Fig. 123.

Fig. 124.

Fig. 125.

Fig. 126.

Fig. 127.

Fig. 128.

Fig. 129.

Fig. 130.

Fig. 131.

Fig. 132.

Fig. 133.

Fig. 134.

Fig. 135.

Fig. 136.

Fig. 137.

Fig. 138.

Fig. 139.

Fig. 140.

Fig. 141.

Fig. 142.

Fig. 143.

Fig. 144.

Fig. 145.

Fig. 146.